

Inscription

Séminaire de chef d'établissement avec brevet fédéral



Lieu du séminaire Pully

du: Janvier 2025

au: Juillet 2025

Module en option obligatoire

Restauration

Restauration de système

Données personnelles

Nom, Prénom

Rue

NPA / Lieu

Date de naissance

Lieu d'origine / Canton

Nationalité

Nr. AVS

756.

Numéro de téléphone

Privé:

Prof:

Natel

Privé:

Prof

E-Mail privé

Correspondance à

l'adresse privée

l'adreses professionnelle

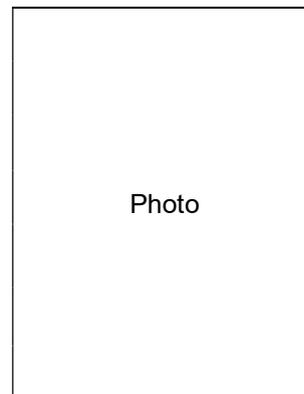
Adresse professionnelle:

Etablissement / Nom

Position

Rue

NPA / Lieu



Soutien CCNT pour les participants au séminaire / compensation pour les employeurs

1. Travaillez-vous actuellement dans une entreprise soumise à la Convention Collective Nationale de Travail (CCNT)?

Oui

Non (si **oui**, joignez une copie de votre contrat de travail)

Ne répondez à la question 2 que si vous avez répondu non à la question 1

2. Avez-vous travaillé dans un établissement obligatoirement soumis à la CCNT durant les 6 mois précédent votre inscription au G2 ?

Oui

Non (Si **oui**, il est obligatoire de nous transmettre une copie de votre contrat de travail)

Si vous avez répondu oui aux questions 1 ou 2, vous ou votre employeur recevra d'autres formulaires directement de la part d' Hotel & Gastro *formation*

Inscription

Séminaire de chef d'établissement avec brevet fédéral



Conditions de paiement

Prix (sous réserve de modifications)

CHF	4'800.-	Pour 6 modules obligatoires, y compris supports de cours
CHF	1'100.-	Pour 1 module en option obligatoire, y compris supports de cours
CHF	700.-	Pour les 7 examens de module
CHF	500.-	Pour l'examen professionnel
CHF	7'100.-	Coûts totaux

Subventions (Exemple; sous réserve de modification)

CHF	- 2'400.-	Soutien forfaitaire de la CCNT
CHF	- 3'300.-	Subventions fédérales (maximum 50% des coûts admissibles) *
CHF	- 900.-	Soutien de la CCNT pour l'examen professionnel
CHF	900.-	Coûts totaux <u>après réussite de l'examen professionnel</u>

Cela n'inclue pas les frais de repas, les frais d'inscriptions et les autres coûts propres au centre de formation

Conditions de subventionnement

* Les subventions fédérales ne peuvent être reçues que si la facture est adressée personnellement au participant. Prenez également connaissance des informations relatives au subvention sur le site internet de GastroSuisse

Conditions d'annulation

L'inscription peut être annulée sans frais jusqu'à 8 semaines avant le début du séminaire. Trifft eine schriftliche Si une annulation écrite est présentée moins de 8 semaines avant le début du séminaire, 50 % des coûts (de CHF 5'900.-) doivent être payés, et la totalité des coûts est due si l'annulation arrive moins de 3 semaines avant le début du séminaire. Ces coûts sont supprimés si vous trouvez un remplaçant qui répond aux conditions d'admission et qui suit le séminaire. Les frais d'examen seront facturés environ 4 semaines avant ceux-ci.

Toutes les assurances incombent au participant / à la participante.

Le / la soussigné(e) a pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et confirme par sa signature l'exactitude de ses déclarations.

Lieu, Date

Signature

Inscription auprès de:

GastroSuisse
Av. Général-Guisan 42
1009 Pully
formationprof@formation-gastrosuisse.ch